

entre nous

La lettre d'informations mensuelle de GRANDLYON HABITAT

Decembre 2020

N° 212



GRANDLYON
HABITAT

→ L'actu



Joyeuses
Fêtes

Nouvelles plantations d'arbres dans 8 résidences

Chênes verts, féviers d'Amérique, platanes, sophoras du Japon, arbres de Judée, lilas de Perse, arbres aux 40 écus, amandiers...

Les plantations d'arbres pour cette saison

hivernale ont démarré fin novembre et se termineront courant février.



Dans le cadre de la Charte de l'arbre, signée en partenariat avec la Métropole de Lyon en mars 2019, **GrandLyon Habitat s'est engagé à planter 600 arbres supplémentaires** d'ici à 2025 (en plus de la cinquantaine d'arbres plantés chaque année par par l'organisme). Ceci, pour participer à la préservation du climat par le reboisement et pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Les résidences concernées par les plantations cet hiver : Champvert et Les Granges à Lyon 10^e, Porte de Lyon à Dardilly, Grange Rouge, François Leynaud et Million à Lyon 8^e, Marius Donjon à Lyon 9^e, Abbé Boisard à Lyon 3^e.



La Grappinière à Vaulx-en-Velin : une boîte à partage et deux composteurs

Ces deux nouvelles initiatives viennent de voir le jour pour préserver le cadre de vie des habitants et respecter l'environnement.

Construite par des jeunes du quartier, **la boîte à partage permet aux habitants d'offrir une seconde vie à leurs objets inutilisés**, au lieu de les jeter à la poubelle. Sur le principe du troc, tous les résidents peuvent donner et recevoir des livres, des jouets, de la vaisselle ou encore, des objets de décoration. Elle se trouve à proximité du bâtiment C7 vers le jardin partagé.

De plus, **deux composteurs ont été installés également vers le jardin partagé et à proximité du centre social**. Les locataires peuvent y jeter : des épluchures de fruits et légumes, du carton (en morceaux uniquement), des filtres à café déjà utilisés et des sachets de thé. Attention, sont interdits : les agrumes, le lait, le fromage, la viande et le poisson, le pain et les sacs plastiques. Adoptons les bonnes habitudes !

€ Le point sur...

Le règlement de votre loyer en ligne

En créant votre espace personnalisé sur le site internet www.grandlyonhabitat.fr, vous pouvez payer votre loyer en toute simplicité et en toute sécurité !

C'est la solution pratique et idéale !

Sans engagement et entièrement gratuite, cette solution vous permet de payer chaque mois votre avis d'échéance du mois ou seulement une partie de votre loyer, à l'aide de votre carte bancaire.

Rendez-vous sur www.grandlyonhabitat.fr



Les dangers du monoxyde de carbone

« J'ai entendu parler dans les journaux de l'intoxication au monoxyde de carbone. Comment l'éviter dans mon logement ? »

Floriane, locataire à Lyon 7^e

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers et causant une centaine de décès.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- **Veillez à une bonne aération et ventilation du logement**, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

Aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez pas les entrées et sorties d'air.

- **N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils qui ne sont pas destinés à cet usage**, comme les cuisinières.

- **N'utilisez pas des chauffages d'appoint en continu** ; ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

- **Si vous avez une cuisinière à gaz, nettoyez régulièrement les brûleurs** (il faut voir une flamme bleue et courte dans chaque orifice). S'ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Afin de garantir votre confort et votre sécurité, **il est également important que les locataires donnent accès à leur logement lors des visites d'entretien des équipements et en premier lieu, des appareils gaz**, effectuées par des entreprises sous contrat avec GrandLyon Habitat (vous pouvez confier vos clés à un voisin ou à une personne de confiance en cas d'absence).

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr.

Cette rubrique répond aux questions que vous vous posez ?

N'hésitez pas à nous interpeller par mail à ce sujet : com@grandlyonhabitat.fr



★ Zoom Sur ...

La Ligne Directe des locataires : quand appeler ?

